L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 51, RUE CHARTRES.

Conditions.—Prix de l'abonnement.....$14 (payable d'avance)
Prix de l'abonnement hebdomadaire.....$10

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 2 AOUT 1842.

POUR PRÉSIDENT DES ETATS-UNIS:
HENRY CLAY.
POUR VICE-PRÉSIDENT:
WINFIELD SCOTT.

Jour de publication de l'Abeille
MARDI, JEUDI ET SAMEDI.

Nous avons à donner à nos lecteurs une nouvelle qui sera douloureuse pour eux désagréable. L'éditeur en chef de la partie française de l'Abeille, en ce moment en France, a pris des arrangemens pour que les principaux journaux Français nous soient régulièrement adressés par la voie des steamers de Liverpool; nous pourrons donc sous peu offrir devant nos lecteurs des nouvelles plus complètes et portant plus intéressantes que celles qu'il nous fallait compiler aux feuilles anglaises, nous commençons dès aujourd'hui les extraits et l'on verra par leur abondance que les matériaux ne nous manquent pas. Nous avons en outre la certitude de recevoir sous peu une correspondance régulière et suivie; et nous pourrons, grâce à ces secours, lutter d'intérêt avec les journaux les plus fournis.

Une opinion erronée semble s'être accréditée dans le public, qu'en vertu des Banques dont l'Avocat-Général poursuit la mise en liquidation. On croit que la fermeture des cours de justice arrêtera les procédures jusqu'au mois de novembre.

Le décret d'ajournement de la Cour de District, porte qu'il prendra connaissance en tous temps, des causes dans lesquelles l'Etat peut figurer comme partie intéressée.

Par une résolution, adoptée en séance extraordinaire, le conseil de la Municipalité No 1, a rapporté l'ordonnance imposant une amende de cent piastres sur les jeux de Loto et de Craps, passée le 25 juillet dernier.—Samedi matin, vers 4 heures, le feu a éclaté au l'intérieur du Théâtre de la rue Poydras, qu'il a entièrement consumé. Cet établissement avait deux polices d'assurance s'élevant ensemble à $18,000. La compagnie d'Assurance de l'Ouest s'est tout-de-suite ravisée de renouveller une police de $7,000 expirée le 25 juillet.

INTERIEUR.

(Correspondance particulière de l'Abeille.)

Washington, 23 juillet 1842.

Le Sénat s'est occupé d'affaires locales jusqu'à hier, après quoi, sur motion de M. Merrick, le bill de dégrèvement des droits fut mis hier dans les affaires non terminées et on en fit considération en comité général. Merrick a obtenu de retirer les quatre sections ajoutées hier, savoir la seconde section imposant aux propriétaires et éditeurs de journaux de former chaque trimestre au département de la poste une liste de leurs abonnés, afin d'obvier aux fraudes dans la taxe de poste, et les trois autres sections relatives à l'affranchissement. Toutes ces sections sont en l'objet d'un bill particulier qui sera prochainement fondu.

Nos sections ont été adoptées, la première relative au port de lettres et celle sur motion de M. Simmons, modifiée par M. Evans amendée comme suit: Lettres de la poste par lettre simple de cette ville, 5 cents jusqu'à 30 milles au moins, 10 cents pour 130 milles, 12½ cents pour 300, 20 cents pour 500 et 25 cents pour 500 milles et au delà. Plusieurs autres amendements ont également été adoptés. Ce bill détend à dépouiller des ses pouvoirs les pétitions particulières des postes. Il autorise même le ministre de poste général à passer des contrats pour moins de 4 ans. Il pourra les faire pour 2 voyages par mois ou par année avec des steamboats sur les rivières de l'Ouest. Lampes et bell amendements ont été ordonné, il subira sous peu un 3 tours sur le tapis.

Le bill d'appropriation civil marine a été rejeté de la Chambre et retiré au comité des finances. Après quoi le sénat a ajourné.

CHEMINS DE FER.—Ce matin, la résolution du comité judiciaire déclarant qu'il n'est pas expédient de concéder les corporations dans le but de hâter le pouvoir de vendre pour les dettes, a été rejetée par 53 contre 113 voix.

M. Barnard du comité judiciaire, a rapporté un bill autorisant un droit ad valorem sur toutes les marchandises importées, depuis le 1 juin, qui qui pourront être importées avant le 1 janvier de tout autre acte durant la présente session. Il a été lu deux fois et on demande l'impression vu que le rapport dont il était accompagné.

Les amendemens du sénat au bill de l'appropriation civil marine ont été considérés en peu de temps, vu que plusieurs d'entre eux ont été adoptés par la Chambre en commence.

Etats-Unis de Pennsylvanie.—Nous avons dans le National Intelligencer de du 25—il est aujourd'hui à la connaissance du public que les Commissaires des Etats-Unis nous ont donné leur assentiment à la ligne projetée, et ne rencontrent plus quelque difficulté ou impossibilité de prévoir cette importante question qui a duré si longtemps. Quelles sont les bases qui ont été adoptées? Quelles conditions ont été imposées? Voilà ce que nous ne savons pas. Mais nous pouvons citer ce qu'elles seront: l'honneur des deux parties. Nos lecteurs seront sûrement satisfaits que qui ont attendu si longtemps une question qui date depuis près de quelque 8 ans et qui pendant ce temps a été entravée dans les chances de la guerre.

Bonne de Cupidon Tyler.—J. S. Shaw, maître de poste à New-Orléans, qui avait été nommé à Vera-Cruz, cour de Orléans, qui avait été nommé à Vera-Cruz, cour de Mr Tyler qui a nommé à sa place Mr. Peter Saxe lorsque le congrès.

New York.—Le trésor des livres de la Banque d'Amérique de New York avait demandé et obtenu un rapport de quelques jours. On apprend qu'il était embarqué pour Liverpool à bord du dernier steamer de Boston rapportant avec lui une somme de $15,000 appartenant à la Banque.

Plusieurs nouveaux steamers vapeur des Indes Occidentales, ont injecté depuis sa mise en activité, aussi à dictée elle possède des différentes lignes pour que le gouvernement se décide à acheter tout le matériel de l'entreprise et à exploiter l'affaire pour son compte.

EXTERIEUR.

TEXAS.

Le chargé d'affaires de Mr. Gilpin, arrivé samedi de Galveston, nous a apporté des nouvelles jusqu'au 27, qui ne sont pas d'un bien grand intérêt. La seule qui offre quelque intérêt pour ceux de la Président Houston a un acte du Congrès autorisant une guerre offensive contre le Mexique. Il a été rapporté que le président ne possède pas les moyens d'entreprendre une pareille guerre, et aussi ce que la constitution n'autorise pas le Congrès passer un tel acte.

Parmi les bills passés par le Congrès, retrouvent un bill qui réglait la perception des droits et les recevoir en espèces ou en billets de l'Echiquier, et un autre autorisant le Président à vendre ou hypothéquer 400,000 acres des terres de Cherokees.

La chiffre de la marine n'est pas changé, deux vaisseaux que vous avez construits sous peu seront ajoutés. Mr Crockett dit qu'il arriverra après trente jours, à la Nouvelle Orléans, une somme de $100,000 qui est destinée à la construction de ces deux bâtiments.

Angleterre et Texas.—L'échange des ratifications des traités conclus entre la Grande Bretagne et le Texas, a eu lieu à Londres entre le comte d'Aberdeen, le plénipotentiaire de l'Angleterre et Mr. Abel Smith, plénipotentiaire du Texas.

Ces traités en comprennent un d'amitié et de navigation, un autre de médiation par l'Angleterre entre le Mexique et le Texas, et un troisième touchant le droit réciproque de visite pour la suppression de la traite des noirs.

Si l'Angleterre refusait à faire conclure un traité de paix entre le Mexique et le Texas, le gouvernement de ce dernier pays s'engage à prendre pour son compte le million sterling de la dette étrangère du Mexique.

ARRIVÉE DE L'ACADIA.

Depuis trois jours les nouvelles apportées par l'Acadia, circulent dans le public, nous n'avons donc aucunement l'intention de les reproduire en copiant nos confrères, nous nous contenterons d'y jeter un coup d'œil rapide, en y ajoutant pour les détails aux extraits que nous pourrons successivement dans les journaux français qui nous sont parvenus. Ces journaux sont jusqu'au 1er juillet, et bien qu'ils n'aient eu à traiter aucun événement bien important, ils nous fournissent une matière abondante et qui mérite, nous l'espérons, l'attention de nos lecteurs. La France a dû nous occuper cette fois la première; nous passons aujourd'hui la revue presque complète de toutes les questions politiques qui s'agitent, nous y ajouterons dans notre prochain numéro quelques autres renseignements, puis nous ferons subir aux autres pays une inspection du même genre. Disons toujours en deux mots où en étaient au commencement de juillet.

L'Angleterre est toujours au point où nous l'avons laissée, il y a quinze jours. Les travaux parlementaires y marchent assez régulièrement, et malgré les oppositions qui rencontre jusque dans le sein de sa part, Sir Robert Peel avance dans son œuvre de réforme. Cependant la misère s'accroît, chaque jour dans la classe pauvre, et le Parlement est saisi de différentes propositions pour améliorer le sort de ceux qui souffrent plus à Dieu qu'elles soient efficaces! Les nouvelles de l'Inde sont aussi favorables qu'on peut le désirer, les troupes anglaises ont repris l'offensive, et le général Pollock a fait sa jonction avec le général Sale, ce sont là des succès qui en promettent de plus grands. L'insurrection ne vient pas encore une fois les suspendre! En Chine, l'offensive paraît appartenir aux Chinois; mais rien de décisif ne s'y fait. Voilà pour la politique en Angleterre; mais dans ce moment les questions *politiques* paraissent destinées à disparaître devant les questions *monarchiques*. La Reine a commué la peine de France, et a poussé vous-elle de signer cet acte de clémence, qu'après une tentative d'assassinat, aussi infructueuse que la première, avait lieu contre sa personne. Un malheureux l'a mise en joue avec un vieux pistolet rouillé, et savez-vous pourquoi? Pour se faire enfermer dans une maison de fous! "L'assassinat monarchique" tourne au ridicule, pour ceux qui l'apprécient de loin; mais l'impression qu'il produit, est toujours fort vive sur les lieux. Ce dernier *attentat* aura sans doute causé autant d'émotion que ceux qui l'ont précédé.

L'Espagne est sortie de la crise ministérielle où nous l'avions laissée; mais elle a de graves assez sérieuses pour sa tranquillité, surtout dans les provinces du Nord.

La situation de l'Orient est de plus en plus désolante: l'œuvre de dissolution de l'Empire Turc marche avec rapidité; la Syrie est en proie au pillage et au désordre. L'Egypte seule garde toujours la même attitude; l'influence de Mehémet Ali y conserve la vie, et l'avenir de ce pays est plein d'espérances. Quant aux autres pays, il ne se présente aucun fait assez saillant pour mériter d'être mentionné.

FRANCE.

ELECTIONS.

La grande ou plutôt l'unique affaire de la France pendant le dernier quinzaine de juin, c'a été les élections. Le parti ministériel ou, comme il se désigne lui-même, le parti conservateur et celui de l'opposition travaillent avec ardeur à augmenter les chances des candidats qu'ils présentent, et des deux partis il se fait une grande dépense d'articles de journaux. La polémique, on doit rendre cette justice à nos confrères d'outre-mer, quelque vive et quelqu'emportée qu'elle soit, tombe bien rarement dans la personnalité; elle se distingue presque toujours, sinon par la sagesse et la réserve du moins par une sorte de respect pour les hommes; elle n'attaque guères que les actes. Nous n'avons pas l'intention de passer en revue toutes les escarmouches électorales qui ne font que précéder la grande lutte; il est cependant certains points sur les quels nous appellerons l'attention de nos lecteurs, les uns parce qu'ils prouvent que les Français, quoiqu'on en dise, comprennent la façon assez démocratique les devoirs électoraux; les autres parce qu'ils peuvent servir à faire apprécier la situation respective, la force, et la tendance des partis en France.

Les élections remuent le pays tout entier; dans les moindres bourgs comme dans les grandes villes, les meneurs parlent et agissent; l'indifférence avec la quelle on prenait d'ordinaire en France une opération de ce genre semble avoir disparu; les citoyens les plus froids eux-mêmes s'émeuvent et prennent parti: ils sentent que de grande questions s'agitent en ce moment pour la France, et ils sont jaloux d'exercer un droit qui leur pèse assez ordinairement. Mais si les départements sont en émoi, c'est à Paris surtout que le mouvement est le plus vif.

Des réunions électorales, dit une correspondance, ont lieu chaque jour à Paris, et l'on peut dire que jamais intérêt et l'agitation n'ont été plus grandes. Avant d'accorder son suffrage à un candidat, on veut le voir, on veut l'entendre; on veut savoir ce qu'il pense du passé, ce qu'il espère de l'avenir. Cette tendance est générale chez les électeurs de l'opposition, et on peut prendre aux hommes qui sollicitent ses suffrages cette justice qu'ils ne la contrairent pas. Les candidats de l'administration sont moins prompts à satisfaire cet empressement ce point l'empressement de leurs juges; plusieurs d'entre eux reculent autant que possible le moment où ils seront à répondre aux interpellations publiques et à faire raison à chacun de ceux qui les interrogeront. Ce qu'ils redoutent surtout, c'est d'avoir à se trouver en face de leurs adversaires et à soutenir la controverse."

L'exemple de la capitale agit sur les provinces, et déjà l'on a les preuves les plus certaines de l'intérêt qu'elles apportent aux élections.

"L'attention générale qui s'est portée sur les prochaines élections a eu un tant qu'a trompé les calculs des ministériels. Ils ne pensaient pas que la France prendre politique serait absente des élections, et que le scrutin ouvrirait à Paris et dans les autres parties de la France, sous l'influence exclusive des intérêts matériels. L'affaissement graduel de l'esprit public semblait confirmer cet espoir. Heureusement, le sentiment national se réveille toujours dans les occasions solennelles. Nous en jugeons par notre correspondance; partout les citoyens se reconnaissent et s'unissent pour écarter les candidats de l'administration la plus déplorable qui ait encore pesé sur la France. Paris, cette grande intelligente cité, qui voit au jugé de près les hommes et les choses, Paris donne l'exemple, et cet exemple sera suivi dans tous nos départemens."

Ainsi que le fait pressentir le paragraphe que nous citons, une pensée politique domine la lutte du parti conservateur et de l'opposition. Celle-ci profite avec une grande habileté de l'impopularité de M. Guizot; elle lui reproche sa politique de concession et de paix à tout prix; elle le représente sacrifiant la dignité de la France; elle fait de l'élection de ses partisans une question d'honneur national; elle exploite contre le parti conservateur l'antipathie des masses contre le gouvernement anglais et contre ceux qui lui témoignent quelque sympathie.

Il se passe en ce moment, en France, dit le *Courrier National*, un fait d'une haute gravité. Dans ce vaste mouvement électoral, qui agite tous les hommes et tous les partis, il y a un point sur lequel les vingt nuances politiques qu'on a pu distinguer dans la chambre paraissent se confondre. A part quelques rares exceptions, tous les candidats électoraux, tous ceux qui circulent des circulaires, tous les journaux sérieux sont obligés de parler bien haut de la gloire nationale, de la dignité du pays ou mais notre ministère et de manifester une antipathie plus ou moins vive, mais certaine, contre le gouvernement britannique. Ces protestations sont fort bien d'être toutes également sincères. L'opposition les produit naturellement, avec modération, sans emportement. Les ministériels y font plus de façons. On voit que lorsqu'il paraît d'honneur national, ils comprennent à merveille que leurs paroles sont autant d'accusations portées contre le ministère. Ils hésitent et paraissent embarrassés, comme des gens qui se trouveraient fort embarrassés si on les prenait au mot. Mais, enfin, personne n'ose s'en dispenser, et chacun cherche à se recommander auprès du corps électoral par une sorte de profession publique d'hostilité contre l'Angleterre. Lisez les journaux ministériels, vous verrez que quelques-uns, des plus importans, ont cessé depuis longtemps de déclamer à perte de vue contre l'alliance anglaise, et presque tous font, tant de bien que mal, aux dépens des anglais, leur petite profession de foi patriotique. Le *Journal des Débats* a essayé, il est vrai, de lutter contre ce courant; mais il a perdu sans autorité et n'a fait qu'irriter davantage l'orgueil national blessé.

"Ce sentiment se traite de jour en jour; au moment où nous sommes, on peut dire qu'il fait une véritable explosion dans la France électorale. Certes, l'intérêt de notre commerce et de notre pavillon est fort grand dans la question du droit de visite; mais croyez-vous que cette question ait procédé à un aussi haut degré les esprits, que les députés des centres eussent cédé forcée de voter, contre leur opinion, pour repousser un traité qui les signe; que les candidats de toutes les nuances n'osassent pas oser publier une profession de foi qui ne renfermât pas la phrase obligée contre le droit de visite; s'il n'y avait dans la nation une préoccupation plus générale, un ressentiment plus grave, une cause plus profonde de susceptibilité à l'égard de l'Angleterre!

"Encore moment, le gouvernement agit dans un sens, et la nation manifeste ses sentimens dans un autre. Elle le fait encore aujourd'hui avec une modération, une réserve extrêmes. Ce ne sont que des symptômes, mais ils frappent déjà l'Europe. Que le ministère dit 29 octobre continue à blesser l'esprit national par sa présence, et l'on verra bientôt le mouvement s'accroître et la fièvre se déclarer."

C'est surtout vers ce côté si vulnérable du ministère que l'opposition dirige ses attaques; le parti conservateur se défend de son mieux, mais il ne se contente pas de rester sur la défensive; loin de là! Son principal organe, le Journal des Débats tire à boulets rouges sur l'ennemi, et tout en criant aux partisans du ministère de serrer leurs rangs, jette le trouble et le désordre dans les rangs opposés. Cette feuille à laquelle ses adversaires même reconnaissent tant de talent, a souvent le mérite de prendre la discussion d'un point de vue assez élevé pour faire oublier les hommes et ramener l'attention sur les questions du principe. Elle s'efforce surtout de présenter le ministère Soult-Guizot comme la véritable incarnation de parti conservateur.

"Les élections prochaines ne renferment pas seulement une question ministérielle. Non; c'est la crise matérielle du cercle de ce grand débat dans lequel le pays doit prononcer par la voix des électeurs. Le débat n'est pas entre deux ministères, mais entre deux politiques; le débat n'est pas entre deux nuances de la même politique, mais entre deux politiques toutes contraires. On aura beau faire, on aura beau prodiguer la personnalité et l'injure contre tel ou tel membre du cabinet, ce n'est pas tel ou tel portefeuille seulement qui est menacé; c'est toute la politique du parti conservateur qui est en question. Un dit aux électeurs qu'ils auront à voter pour M. Thiers ou pour M. Guizot. Nous ne serions pas trop effrayés, pour notre compte, si la question pouvait se poser en ces termes et se réduire à ces propositions purement personnelles. Mais cela n'est pas vrai. Les électeurs auront à voter pour ou contre la politique de conservation."

Mais la feuille conservatrice descend aussi de ces hauteurs pour s'inquiéter des personnes; et dans ce cas, autant elle montre de bienveillance pour M. Guizot, autant elle met d'âpreté dans ses récriminations contre son éternel adversaire, M. Thiers. Dans ses colonnes se reproduisent à chaque instant le panégyrique du premier et la plus amère satyre du second; mais les journaux de l'opposition, par la distribution différente de leurs éloges et de leurs critiques, rétablissent à peu-près la balance entre les deux compétiteurs.

"M. Guizot, dit le *Journal des Débats*, a eu tort, nous en convenons, d'entrer négères dans la coalition; mais il n'a pas qu'y passer; il devait nous revenir, et il nous est revenu.... Quand il s'agit d'élections générales, les personnes ne sont rien; les principes sont tout. Les hommes, si élevés qu'ils soient, ne valent que par les idées qu'ils représentent.... Ceux qui s'appuient franchement et loyalement sur un parti, méritent d'être jugés dans leurs principes et non dans leurs personnes, pour la solidarité qui les couvre et non pour le plus ou moins d'antipathie qu'ils inspirent à leurs adversaires. L'opposition n'aime pas M. Guizot, nous le croyons bien! Mais quel est le crime de M. Guizot aux yeux de l'opposition? N'est-ce pas qu'il est le chef éloquent et courageux du parti conservateur? Ou, le pays, que restera-t-il? Un homme éminent par les facultés de l'intelligence, et auquel l'opposition serait bien vite pardonné le noble usage qu'il en a fait.

"M. Thiers est, par ses instincts, par ses goûts, par ses prétentions même à la domination politique, un conservateur, mais un conservateur qui a déserté par dépit de n'être pas tout dans son parti, et qui par ambition, explore ses adversaires. Telle est la position que M. Thiers s'est faite. Si quelqu'un doit l'envier, ce n'est assurément pas M. Guizot. M. Guizot a trouvé toute sa force en revenant franchement à ses alliés naturels; M. Thiers a perdu la sienne en abandonnant son parti."

Dans un autre numéro, les *Débats* poussent encore plus loin la sévérité pour l'ex-président du cabinet du 1er mars:

"M. Thiers oublie que du jour où il s'est constitué l'homme indispensable, il n'a jamais pu garder le pouvoir plus de six mois. Deux fois il est devenu premier ministre au milieu de la session. Il a été tolère, mis à l'essai, et malheureusement l'essai n'a pas réussi. Après le vote du budget, M. Thiers s'est tellement pressé de brouiller les affaires, il a donné de si fortes preuves d'étourderie et d'incapacité, qu'il n'a pas même eu le courage de se présenter devant les chambres. En un mot, M. Thiers se vantant de son héroïsme parlementaire, ensemble assez à un général qui prétendrait fièrement n'avoir jamais été vaincu en battant en retraite. Il se prétexte qu'il a toujours pris la fuite avant l'heure du combat."

Le *Courrier Français* nous donne la contrepartie de ce double portrait; et nous ne savons pas si l'avantage ne reste pas, sous le rapport de la vérité, à cette dernière esquisse.

"Le *Journal des Débats*, qui amnistie les erreurs de M. Guizot en faveur de sa dernière conversion, qui ne lui tient plus rigueur, qui ne lui dit plus avec cette efficace d'un premier mouvement: "Nous vous reprendrons quand même, soit; mais vous n'avez pas notre estime;" le journal délicat et scrupuleux, qui prononce que M. Guizot n'a trahi personne, attendu que sa double trahison n'a duré, sous les deux espèces, que très peu de temps, redevient austère, impitoyable même, dès qu'il s'agit d'un ancien allié, qui n'est pas revenu, celui-là, dans le giron des conservateurs. Le *Journal des Débats* parle de la défection de M. Thiers; c'est tout au plus (voyez la magnanimité!) s'il daigne faire grâce à son talent."

"Il y a cette différence entre M. Guizot et M. Thiers que M. Guizot n'a jamais changé d'opinion que lorsque le pouvoir l'avait quitté et dans l'espérance de rattraper le pouvoir; tandis que M. Thiers, par une fidélité honorable et trop rare de nos jours à ses convictions, a sacrifié le pouvoir plutôt que d'être l'instrument d'une politique qu'il n'approuvait pas. Depuis M. Laffitte, le président du 22 février est le premier qui ait donné cet exemple, et il l'a donné par deux fois. S'il y a eu de sa part, dans ce changement de sa situation, un revirement de doctrines, on conviendra du moins qu'il a été désintéressé. Nous mettons le Journal des Débats au défi d'adresser, sans pétiller à rire au public, le même compliment à M. Guizot."

Après M. Thiers, ce que les journaux conservateurs détestent le plus, c'est la coalition; c'est à dire l'union momentanée de partis divers qui agissent de concert pour lutter contre un ennemi commun. L'opposition répond victorieusement à ce reproche:

"S'il n'y avait que deux grande partie dans le pays, cette situation simplifierait les difficultés électorales. Mais il n'est pas ainsi: la France électorale est fractionnée, comme l'était la chambre en cinq ou six partis que les distances considérables séparent. Du côté des conservateurs comme du côté des libéraux, une majorité homogène n'est pas possible. Il faut s'entendre nouer des alliances et admettre tous les éléments qui ont entre eux de l'affinité pour former le faisceau; c'est la nécessité qui veut ainsi! Que l'on cesse donc de crier à l'immoralité et au scandale le parti ministériel est une coalition; il n'y aurait rien d'étonnant à l'opposition en était une autre. Les partisans s'associent pour exploiter la fortune publique; les honnêtes gens ont bien le même droit, lorsqu'il s'agit de rétablir l'honneur et la prospérité du pays."

L'opposition d'ailleurs n'est pas la seule à chercher des auxiliaires dans tous les rangs, et le ministère fut à sous ce rapport donné le premier exemple.

Un fait qui peut servir à caractériser la politique et les tendances du cabinet, dit la correspondance du Journal du Havre, c'est que dans un grand nombre de collèges électoraux où il a eu à produire des candidats nouveaux, ses préférences ont été pour des hommes qui avaient signaler par leurs opinions les son mauvais côté. Ainsi, parmi les candidats qui sont en ce moment l'objet des recommandations administratives auprès des électeurs, il en est plusieurs qui se sont associés à toutes les fautes de la restauration; qui l'ont, dans tous les temps, poussé à une réaction par laquelle elle a été si malheureusement signalée, depuis le jour où l'ont précipitée dans l'abîme des ordonnances ou elle n'est perdue. Voilà les candidats que le ministère préfère aujourd'hui aux hommes qui ne laissent que de 1830, et qui depuis lors sont demeurés fidèles à toutes leurs convictions et à tous leurs engagemens. Nous laissons à penser ce qu'il advendrait si les électeurs acceptaient les candidats du ministère. Voyez-vous la France de 1830 reportée aux tristes expériences de 1815, ramenée aux principes sous l'influence desquels se préparaient alors, se discutaient et se statuaient toutes les lois politiques.

"Nous avons quelquefois entendu dire que la pensée dernière de M. Guizot en matière électorale, était le rétablissement du double vote et de la seconde ligne. Nous refusions d'y croire. Mais, en vérité, quand nous voyons aujourd'hui à quels hommes M. Guizot voudrait avoir à faire dans la prochaine législature, nous sommes presque obligés de reconnaître qu'on lui a calomnié pas quand on le supposait capable de rétrograder aussi loin."

L'opposition qui a pris en quelque sorte pour devise "maintien de l'honneur national" ne pouvait pas oublier la question du droit de visite; et plus d'un candidat en a une avec avantage. En voici un exemple:

"M. Billault, un des hommes qui ont fait le plus de progrès dans les dernières sessions, a cru devoir lier par une nombreuse réunion d'électeurs du troisième arrondissement de la Seine. Un ayant lu un grand nombre de volumes, dans les rues du Sentier, du Gros-Chenet, du Jeûneuve, &c., tous bonnes peut dépensé à se laisser prendre à de belles paroles qui n'auraient pas été l'expression de la raison. M. Billault devant leur plaire, car son éloquence plaît par son énergie, ne pour pas avec la fleur de la rhétorique. Il a pris le ton de la conversation, qu'il a pas que jamais quitté, dans la série de explications qu'il a pré sentées. Il est seulement échauffé quand il a à peint la politique anglaise, s'emparant de la tribune historique et éloquente de l'éminent publiciste. Il a trouvé un moyen d'opposition qui est bien mieux, et pour entraver plus sûrement l'exportation des marchandises des autres nations. Ce sans bien, a-t-il dit, que les navires qu'on arrête et qui sont conduits devant les tribunaux, sont relâchés s'ils ne portent pas de négrés, et que l'on condamne les propriétaires à leur payer une indemnité; mais je me suis souvent demandé quel était le moyen efficace pour payer cette indemnité?

"Notre ambassadeur à Londres dira bien en soutiens: "Mesurez, une injustice a été commise, nous avons pour vous la réparation, écoutez-la." Très bien! mais si on la refuse, tirerez-vous le canon? déclarera-vous la guerre? Messieurs, on nous a dit solennellement que le *Marabout* serait indemnisé, et cependant on n'a rien payé encore, et je crains bien qu'on ne paie jamais."

"Des bravos multipliés ont accueilli ces paroles et toutes celles que M. Billault a fait entendre dans l'intérêt de l'honneur national et de notre prospérité commerciale sacrifiée, et, au moment de se séparer, M. Billault et l'auditoire sympathisaient complètement."

Les discussions et les épisodes que nous venons de citer sont empruntés surtout aux journaux de Paris; si nous voulions aller chercher en province, nous trouverions aussi à glaner d'assez curieux renseignements; et là peut-être trouverions-nous, outre les faits sérieux, plus d'une plaisanterie électorale qui ne serait pas déportée de sel. Prenons au hazard deux ou trois exemples:

—On assure qu'il est dans la Moselle, un collège électoral, dans lequel on traite ainsi les votes:

"Etes-vous électeur?—Oui. Pour qui votez-vous? Pour celui qui peut obtenir à un de mes parens, militaire, une retraite du grade supérieur.—Vous voterez alors pour le candidat ministériel. Et l'on adresse l'électeur au candidat ministériel, et le marché proposé se conclut séance tenante!

—La plaisanterie vient de M. Michel Chevalier, dans le département de la Sarthe, a surpris beaucoup d'électeurs. Personne n'attendait à l'honneur que vient bien nous faire l'élève chéri du père Enfantin. L'un des dogmes que prêchait, il y a quelque ans, le chef de la secte, c'est l'abolition de l'héritage de Méritocratie, je veux dire la communauté des femmes et des mariés, n'a pas fait de progrès dans notre arrondissement. Nous ne collections pas volontiers nos femmes à M. Michel Chevalier, pas même au père Enfantin. On nous assure, à la vérité, que depuis que M. Chevalier a reçu le baptême ministériel, il a dépouillé le jeune homme, et se trouve dans une position assez confortable pour ne plus songer à la répartition des fortunes selon le mode Saint Simonien; mais nous ne pouvons pas bien sûr que sa conversion soit sincère, et qu'il n'y ait au au fond de son cœur quelque réserve en faveur de la femme libre. Dans le doute, nous nous abstiendrons. Ce conseil est sage et toujours bon à suivre."

—Deux candidats sont en présence à Pithiers, MM. Lajeune et de Loynes.

Deux auberges se disputent les électeurs. Que sont partagés entre ces deux candidatures.

Sur l'une d'elles on a écrit ces mots:

Vous aurez pour Monsieur de Loynes,
Vous serez gras comme des raisines.

Et sur l'autre:

Ceux qui voteront pour Lejeune
Ne connaîtront jamais le jeûne.

FAITS DIVERS.

—Encore un nouvel exemple des intolérables abus du droit de visite; et qu'on le remarque bien, le traité de 1831 et 1833 ne donnent aucun moyen d'obtenir justice de ces actes d'oppression. Le navire les *Deux-Sœurs* a été accosté sur la côte d'Afrique, dans la zône réservée, par cinq embarcations anglaises, les soldats anglais ont envahi ce navire, et l'ont pillé, comme l'auraient fait des écumeurs de mer. Le officier qui les commandait n'avait pas prie la peine d'exhiber son autorisation, et il a fallu toute l'énergie que le capitaine du bâtiment français a déployée, pour décider cet homme à se prévenir mutuellement papiers qui constatassent sa qualité de *constable* de l'Océan. Cette violation du traité. Le capitaine français, sur les instances menaçantes du commandant de la frégate anglaise, bien que l'on dû, aux termes des traités, se borner à un examen fait sur place et sans qui ter le navire visité.

Voilà ce qui se passe sous l'empire des traités existants! Que n'aurait-on pas à craindre de l'audace sans foi ni loi de la marine britannique, si l'on consentait, ainsi que M. Guizot l'avait voulu, à lui abandonner l'Océan tout entier! L'abolition complète du droit de visite, la révocation des traités de 1831 et 1833, voilà ce que les électeurs doivent exiger. Que tout candidat qui ne prendrait pas cet engagement soit impitoyablement repoussé. L'honneur de la France et la paix de l'Europe sont à ce prix.

(Courrier Français.)

—On lit dans le *Journal du Havre*:

"Le capitaine Foulquier, commandant la *Claire*, venant de Lagunya, est arrivé à Bordeaux. Dans son rapport de mer, le capitaine Foulquier dit que, pendant son séjour à Puerto-Cabello, un steamer anglais, arrivé le matin, voulut prendre de vive force la place qui occupait au quai. Menaces et injures, dit le capitaine Foulquier, rien ne me fut épargné de la part de l'officier anglais, qui était heutenant à bord. Voyant que je résistais à ces injonctions peu polies, il fit usage de sa machine et m'aborda violemment par l'arrière, m'amena mes amarres, me fit courir deux longueurs de navire. Je fus contraint de repousser la force par la force; mes droits furent maintenus, et l'intervention du capitaine de port me permit de conserver le mouillage dont l'officier anglais voulait injustement me priver.

"Si nos actions eu un bâtiment de guerre sur rade, le steamer anglais n'aurait pas agi aussi insolemment."

Cette déclaration du capitaine Foulquier est une réponse suffisante à ceux qui, comme M. Guizot, osent demander le désarmement d'une partie de notre flotte. La jalousie que notre marine inspire à l'Angleterre perce partout et en toute occasion. Le droit de visite sera pour elle une source féconde de tribulations, dont nos navires marchands seront les victimes. C'est cet prendant ce traité que M. Guizot voulait ratifier et qu'il ratifiera si les électeurs n'y mettent ordre."

On a saisi, il y a quelques jours, à la douane de Boulogne, une volumineuse correspondance qu'on cherchait à introduire de Londres. On assure que cette correspondance se compose d'environ 2,000 lettres écrites par le prince Louis Bonaparte, ou à lui écrites par diverses personnes, lors des deux tentatives qui l'ont conduit, d'abord en Amérique, ensuite au fort de Ham.

Il paraît que toutes ces lettres, dont quelques-unes portent des cachets qui ne sont pas ouverts, avaient été laissées en dépôt à Angleterre par le prince Louis, au moment de partir pour l'entreprise de Boulogne. On allègue aujourd'hui que le dépositaire étant mort, ses héritiers avaient jugé à propos d'envoyer en France toute cette correspondance. *(Moniteur Parisien.)*

Nous apprenons une nouvelle de la plus haute gravité, et qui intéresse directement la France. La Porte prépare une expédition contre Tripoli, où le pacha se trouve serré de près par les Arabes soulevés contre lui. Tripoli est un repaire de corsaires. Il est douteux que la Porte s'inquiète assez peu de savoir que l'exportera décidément des esclaves ou du pacha. Mais elle ne saurait y empêcher de diriger une expédition sur Tunis, et elle veut nous user par une expédition sur Tripoli, afin d'avoir la main de nos prétentions et de nos dettes. Si la tentative dont nous parlons ne rencontre aucun obstacle de la part de la France, les ministres turcs se remueront bientôt pour nous faire prendre Tunis. Si le gouvernement français s'y oppose, la Porte invoquera l'appui des autres cabinets, disant que notre nous arrogerons sur elle un véritable droit de vie ranché.

Il y a lieu de prendre ici un parti sur le-champ. Nous pouvons offrir nos bons offices à la Porte afin de faire rentrer dans le devoir le pacha de Tripoli, si c'est le Pacha que la Porte veut déposer. Mais si l'intrigue de la Syrie prouve surabondamment que les expédition ne rétablissent l'ordre nulle part, et qu'elles contribuent au contraire à étendre l'anarchie. Par la même raison qui décide les puissances à demander le rappel des autorités turques qui oppriment le Liban, la France peut s'opposer à l'expédition qui menace Tripoli. La sécurité de nos possessions africaines exige que l'on éloigne les troupes turques de Tripoli comme de Tunis. Nous verrons si M. Guizot aura le courage de faire ce qui est dans son devoir. *(Courrier Français)*

Enfin M. le ministre du commerce a dégagé sa promesse. L'ordonnance pour l'augmentation des droits sur les fils et toiles de lin et de chanvre a paru dans le *Moniteur*.

M. Cunin-Gridaine, en rendant l'ordonnance quinze jours plus tôt, aurait épargné bien des embarras et bien des pertes à notre industrie linière; et, en vérité, il est difficile d'expliquer le retard qui a été apporté dans la promulgation de cette mesure. On n'avait pas terminé avec la Belgique, dit-on. Mais ce qu'on a fait aujourd'hui on pouvait le faire il y a trois semaines, la Belgique aurait eu le temps d'avoir, et l'Angleterre aurait pu profiter du délai pour nous inonder de fil et de toiles. Nos marchés sont maintenant approvisionnés pour six mois, grâce à l'incertitude du ministère; l'accroissement des fils et toiles est tel qu'une dépression des prix est inévitable, et que l'ordonnance ne porte pas réellement ses fruits que dans huit ou dix mois d'ici.

Les droits ne sont en rien plus que doublés. Cette surélévation est-elle suffisante? Nous le pensons, nous l'espérons; mais dans le cas où les effets de l'ordonnance ne répondraient pas aux prévisions de M. Cunin-Gridaine et aux espérances de l'industrie linière, les chambres, saisies de la question, se prononceraient définitivement dans la prochaine législature sur le chiffre à adopter pour assurer à nos manufactures une existence moins tourmentée et moins périlleuse.

De tous ce moment les expériences se produisent, la lutte s'établira sur un nouveau terrain, et nul doute que quelque chose ne fasse les plus grands efforts pour atteindre à la perfection des procédés anglais.

(Commercial.)

DERNIERS DATES

New-Orléans	juin 4	Liverpool	juin 4
Charleston	juin 24	Paris	juin 2
Mobile	juin 24	Havre	juin 2
Louisville	juin 25	Boston	juin 22
Cincinnati	juin 25	Nouvelle-Orléans	juin 22
Natchez	juin 19	Mobile	juin 22
Nashville	juin 19	Charleston	juin 27

COMMERCIAL.

COMMERCIAL D'EUROPE.

MARCHE DE LIVERPOOL

Samedi 1 Juillet 1842.

COTON—Notre marché aux cotons continue sans le sa situation qu'il était au moment de notre dernière revue. La demande pour les mêmes sortes est assez bonne, mais elle pour l'exportation est toujours limitée. Les prix sont les mêmes qui régnent dans notre dernière revue. Les ventes de la dernière quinzaine ont été considérables, et les prix actuels ne semblent pas encore suffisant pour engager à un nouveau mouvement. Le total des ventes s'élève à 32,000 balles pour la quinzaine, dont